## **CONSEIL COMMUNAL**

## Des caméras de surveillance supplémentaires à Frameries

Le conseil communal de Frameries réuni (enfin, réuni... par visioconférence) jeudi soir a donné son autorisation préalable de principe à l'installation de deux caméras fixes, demandée par la police boraine.

Ces caméras seront installées au poste de police de proximité à l'angle des rues Archimède et du Lieutenant, et au 454 de la rue Ferrer (lieu-dit « carrefour de la mort » ou « carrefour Dassary »).

La caméra de la rue Ferrer sera équipée du système ANPR (reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation).

## 11 FIXES + DES MOBILES

Ces deux caméras fixes supplémentaires porteront à onze le nombre des caméras de police à Frameries.

Rappelons que par ailleurs, la commune de Frameries a prévu dans son budget 2021 une somme de 30.000 €.

Objectif : acheter des caméras mobiles.

Elles serviront à pister les auteurs de dépôts sauvages d'immondices et autres incivilités.



